

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Complexe environnemental de la Rouge | R1226 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marlène Perrier, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Complexe environnemental de la Rouge pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 19 mars 2025

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	54

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil du  
Complexe environnemental de la Rouge

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*  
Comptables professionnels agréés

*Patrice Forget*  
PATRICE FORGET, CPA auditeur  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Mont-Tremblant, le 19 mars 2025

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	5 465 356	5 516 906	4 993 794
Transferts	4		14 630	121 320
Services rendus	5	469 000	545 272	587 865
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8	69 500	287 540	240 810
Autres revenus d'intérêts	9	500	99	165
Autres revenus	10	576 757	782 276	747 810
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	6 581 113	7 146 723	6 691 764
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	407 300	354 440	333 528
Sécurité publique	15			
Transport	16			
Hygiène du milieu	17	4 995 942	6 068 895	5 727 388
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	210 884	203 936	226 357
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	5 614 126	6 627 271	6 287 273
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	966 987	519 452	404 491
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		7 431 532	7 027 041
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		7 431 532	7 027 041
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		7 950 984	7 431 532

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 310 288	2 901 024
Débiteurs (note 5)	2	841 445	842 233
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 926 809	2 732 335
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	7 078 542	6 475 592
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	886 722	1 321 020
Revenus reportés (note 11)	12		
Dette à long terme (note 12)	13	4 832 512	5 347 117
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	5 025 237	4 786 660
	16	10 744 471	11 454 797
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(3 665 929)	(4 979 205)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	11 616 913	12 410 737
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	11 616 913	12 410 737
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	7 950 984	7 431 532
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	7 950 984	7 431 532
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	7 950 984	7 431 532
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	966 987	519 452	404 491
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	72 545)	2 437 729)
Produit de cession	3			35 000
Amortissement	4		866 369	856 759
(Gain) perte sur cession	5			(35 000)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		793 824	(1 580 970)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			
	13			
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	966 987	1 313 276	(1 176 479)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(4 979 205)	(3 802 726)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(4 979 205)	(3 802 726)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(3 665 929)	(4 979 205)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	519 452	404 491
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	866 369	856 759
Autres			
▪ Charge de désactualisation des OMHS	3.1	238 577	240 919
	4	1 624 398	1 502 169
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	788	319 686
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(434 298)	193 884
Revenus reportés	8		(48 525)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12		
	13	1 190 888	1 967 214
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 72 545)	( 1 215 168)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	(           )	(           )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(72 545)	(1 215 168)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(           )	(           )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( 500 504)	( 2 328 748)
Cession	22	306 030	2 171 527
	23	(194 474)	(157 221)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	100 000	808 200
Remboursement de la dette à long terme	25	( 623 000)	( 1 920 900)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	8 395	14 249
Autres			
▪	28.1		
	29	(514 605)	(1 098 451)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	409 264	(503 626)
Solde déjà établi	31	2 901 024	3 404 650
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	2 901 024	3 404 650
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	3 310 288	2 901 024

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

L'Organisme a été constitué conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 juin 1992 et modifié par les décrets du 12 juillet 1997 et du 10 avril 2010 et remplacé par l'entente intermunicipale approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 juillet 2020.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations et la provision à l'égard du passif au titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**D) Passifs**

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'Organisme en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Organisme comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**E) Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers de l'Organisme sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Organisme.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Infrastructures	15 à 40 ans
Infrastructures - Cellules d'enfouissement - Portion relative aux OMHS	10 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Ameublement	10 ans
Machinerie et équipements	10 ans
Véhicules	10 ans

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

**F) Revenus**

**Quotes-parts**

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

**Transferts**

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

**Services rendus**

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

**Autres revenus**

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'Organisme est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'Organisme est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Le poste « Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) » est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Le poste de DCTP de l'Organisme est créé aux fins suivantes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement - Autres : Représente le solde de la dette à long terme relative à des activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : L'Organisme a choisi d'affecter aux DCTP l'écart entre l'évaluation initiale de l'obligation et le passif comptabilisé à titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement au 1er janvier 2023. Cet écart est amorti sur la durée estimative de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement déterminée lors de l'évaluation initiale de l'obligation, soit linéairement sur 10 ans et fait l'objet d'une affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales. Le solde du DCTP devra être complètement amorti lors de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements de portefeuille sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'Organisme tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

*Dette à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, l'Organisme a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

***Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus***

À compter du présent exercice, l'Organisme a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, l'Organisme a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, l'Organisme doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'Organisme détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, il doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, il utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, il procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'Organisme.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé**

À compter du présent exercice, l'Organisme a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par l'Organisme sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, il identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque l'Organisme en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque l'Organisme ne détient pas de partenariats public-privé.

**Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés**

À compter du présent exercice, l'Organisme a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de l'Organisme puisqu'il ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 3 310 288	2 901 024
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 3 310 288	2 901 024
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( ) ( )	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 3 310 288</b>	<b>2 901 024</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 2 040 272	1 701 729
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 100 000	808 200

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	24 622	201 544
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	29 480	24 245
Organismes municipaux	13	95 244	50 404
Autres			
▪ Organismes, ent. et individus	14.1	692 099	566 040
	15	841 445	842 233
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 384	1 384
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	24 622	201 544
	27	24 622	201 544

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, est d'un montant de 787 343 \$.

**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	2 926 809	2 732 335
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	2 926 809	2 732 335
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	2 926 809	2 732 335
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

**Note**

	2024	2023
<b>Autres placements affectés</b>		
Certificats de placement garanti	- \$	306 030 \$
Fonds communs de placement dans des obligations gouvernementales et municipales (cours du marché : 3 034 898 \$)	2 926 809 \$	2 426 305 \$
<b>Total</b>	2 926 809 \$	2 732 335 \$

**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

**Note****9. Emprunts temporaires**

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 250 000 \$ au 31 décembre 2024 portant intérêt au taux préférentiel.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**10. Crédeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	301 851	423 070
Salaires et avantages sociaux	44	99 896	142 524
Dépôts et retenues de garantie	45	3 000	
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Organismes municipaux	47.1	457 768	728 821
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	47.2	24 207	26 605
	48	886 722	1 321 020

**Note**

La valeur comptable des crédeurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 786 826 \$.

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Recyc-Québec	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,35	5,41	2026	2041	64	4 857 000	5 380 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	4 857 000	5 380 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 24 488)	( 32 883)
					72	4 832 512	5 347 117

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		863 700			863 700
2026	74		1 359 300			1 359 300
2027	75		2 030 200			2 030 200
2028	76		582 100			582 100
2029	77		21 700			21 700
2030 et plus	78					
	79		4 857 000			4 857 000
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		4 857 000			4 857 000

**Note**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025	-	318 100 \$
2026	-	821 700 \$
2027	-	1 658 000 \$
2028	-	490 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	61 683
Régimes de retraite des élus municipaux	89	1 556
	90	63 239
		49 922
		1 356
		51 278

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	5 025 237
Autres		4 786 660
▪	93.1	
	94	5 025 237
		4 786 660
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	4 786 660
Passifs engagés	96	4 545 741
Passifs réglés	97	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	238 577
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	240 919
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	5 025 237
		4 786 660

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'Organisme concernent seulement une décharge contrôlée, soit le Lieu d'enfouissement technique (LET).

Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du LET découlent des obligations de l'Organisme à voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien du lieu d'enfouissement, une fois sa durée de vie utile échu. Les cellules d'enfouissement actuellement construites ont une capacité résiduelle de 188 250 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge au 31 décembre 2024 est de 8 ans. L'Organisme est autorisé par décret à une capacité maximale d'enfouissement de 1 200 000 mètres cubes et pourrait éventuellement augmenter sa capacité d'enfouissement de 415 969 mètres cubes dans une phase d'exploitation future.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Activités de fermeture de la décharge contrôlée - Frais de recouvrement final

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2,39 %
Période d'actualisation*	9 ans
Taux d'inflation	2,39 %

\* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Le montant de l'obligation est engagé dès que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge sans égard au volume de déchets mis en décharge.

Aucune garantie financière n'est exigée relativement à cette obligation.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 2 147 475 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2024 pour les activités de fermeture est de 2 147 475 \$.

Activités d'après fermeture de la décharge contrôlée

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3,40 %
Période d'actualisation*	38 ans
Taux d'inflation	3,40 %

\* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de 30 ans.

Les activités de maintenance, notamment de la surveillance environnementale, la gestion des eaux de surface et souterraines ainsi que la lixiviation, l'entretien des matériaux tampons et les autres activités, sont habituellement nécessaires durant un minimum de 30 années suivant la fermeture du site.

Le montant de l'obligation est engagé au fur et à mesure que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge, donc en fonction du volume de déchets enfouis.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 2 877 762 \$.

Un décret exige que l'Organisme constitue une garantie financière pour la gestion des activités d'après fermeture. À cet effet, une fiducie d'utilité sociale a été établie. Le solde de l'encaisse et des placements en fiducie au 31 décembre 2024 est de 2 965 730 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2024 pour les activités d'après-fermeture est de 2 877 762 \$.

L'écart entre le solde de l'encaisse et des placements affectés à titre de garantie financière et le solde de l'obligation au 31 décembre 2024 d'un montant de 87 968 \$ est présenté à titre de fonds réservés dans l'excédent accumulé.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101				
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	547 516			547 516
Autres					
▪ Cellules d'enfouissement	104.1	11 505 253			11 505 253
▪ Autres	104.2	2 284 344			2 284 344
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	3 239 534			3 239 534
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	270 245	9 865		280 110
Ameublement et équipement de bureau	109	147 115			147 115
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 423 178	62 680		3 485 858
Terrains	111	97 265			97 265
Autres	112				
	113	21 514 450	72 545		21 586 995
Immobilisations en cours	114	12 779			12 779
	115	21 527 229	72 545		21 599 774
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116				
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	375 117	13 688		388 805
Autres					
▪ Cellules d'enfouissement	119.1	5 511 994	461 868		5 973 862
▪ Autres	119.2	137 392	57 109		194 501
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	681 667	87 515		769 182
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	150 339	15 332		165 671
Ameublement et équipement de bureau	124	108 170	7 287		115 457
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 151 813	223 570		2 375 383
Autres	126				
	127	9 116 492	866 369		9 982 861
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	12 410 737			11 616 913
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

	Solde au début	Addition	Cession	Total
OMHS - Inclues dans la catégorie « Cellules d'enfouissement »				
Coût	1 222 561 \$	- \$	- \$	1 222 561 \$
Amortissement cumulé	(122 256)\$	( 122 256)\$	- \$	( 244 512)\$
Valeur nette comptable	<u>1 100 305 \$</u>	<u>(122 256) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>978 049 \$</u>

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	
Autres		
▪	144.1	
	145	

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note****19. Obligations contractuelles**

L'Organisme s'est engagé par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 714 532 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	-	1 196 773 \$
2026	-	212 110 \$
2027	-	153 558 \$
2028	-	152 091 \$

**20. Droits contractuels**

L'Organisme a conclu des ententes avec une société pour la vente de crédits compensatoires en lien avec les biogaz générés sur le lieu d'enfouissement technique (LET) et le lieu d'enfouissement sanitaire (LES). Ces ententes sont valides jusqu'au 31 décembre 2027. Les revenus estimés en lien avec ses ententes pour les prochains exercices sont les suivants :

2025	-	562 000 \$
2026	-	505 000 \$
2027	-	454 000 \$

L'Organisme a également conclu une entente avec un organisme municipal concernant l'utilisation du centre de transbordement des matières recyclables. Cette entente est valide jusqu'au 31 décembre 2029. Les revenus prévus en vertu de cette entente pour 2025 sont estimés à 128 140 \$ et sont révisés annuellement.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une variation avec le budget adopté par l'Organisme.

**26. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'Organisme sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de l'Organisme au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation est réduit, puisque l'Organisme évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'Organisme ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'Organisme croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les autres courus et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	11 157 \$	16 106 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	36 470 \$	27 968 \$
de 3 à 6 mois	- \$	- \$
de 7 à 12 mois	- \$	- \$
plus de 12 mois	- \$	- \$
	47 627 \$	44 074 \$
Moins la provision pour créances douteuses	1 384 \$	1 384 \$
	<u>46 243 \$</u>	<u>42 690 \$</u>

L'Organisme est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

*Placements de portefeuille*

L'Organisme atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'Organisme considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'Organisme gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Organisme établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>31 décembre 2024</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	786 826 \$	- \$	- \$	- \$	786 826 \$
Dette à long terme	863 700 \$	3 389 500 \$	603 800 \$	- \$	4 857 000 \$
	<u>1 650 526 \$</u>	<u>3 389 500 \$</u>	<u>603 800 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>5 643 826 \$</u>

<b>31 décembre 2023</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 204 747 \$	- \$	- \$	- \$	1 204 747 \$
Dette à long terme	623 000 \$	2 185 500 \$	2 571 500 \$	- \$	5 380 000 \$
	<u>1 827 747 \$</u>	<u>2 185 500 \$</u>	<u>2 571 500 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 584 747 \$</u>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Organisme est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe est la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Considérant que l'Organisme comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que l'Organisme prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 32 709 \$.

**27. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget 2024		Réalisations 2024	Total	Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	5 465 356	5 516 906		5 516 906	4 993 794
Transferts	4		14 630		14 630	5 545
Services rendus	5	469 000	545 272		545 272	587 865
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8	69 500	287 540		287 540	240 810
Autres revenus d'intérêts	9	500	99		99	165
Autres revenus	10	576 757	782 276		782 276	747 810
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	6 581 113	7 146 723		7 146 723	6 575 989
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15					115 775
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21					115 775
	22	6 581 113	7 146 723		7 146 723	6 691 764
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	407 300	354 440		354 440	333 528
Sécurité publique	24					
Transport	25					
Hygiène du milieu	26	4 995 942	5 202 526	866 369	6 068 895	5 727 388
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29					
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	210 884	203 936		203 936	226 357
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		866 369	( 866 369 )		
	34	5 614 126	6 627 271		6 627 271	6 287 273
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	966 987	519 452		519 452	404 491



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	966 987	519 452	404 491
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	)	( 115 775)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	966 987	519 452	288 716
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		866 369	856 759
Produit de cession	5			35 000
(Gain) perte sur cession	6			(35 000)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		866 369	856 759
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	507 234)	( 523 000)	( 1 112 700)
	18	(507 234)	(523 000)	(1 112 700)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	180 000)	( 72 545)	( 1 341 979)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 503	133 374	7 915
Réserves financières et fonds réservés	22	(160 000)	(172 184)	442 436
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(122 256)	(122 256)	1 100 305
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(459 753)	(233 611)	208 677
	26	(966 987)	109 758	(47 264)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		629 210	241 452

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	115 775
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 ( )	( )
Sécurité publique	3 ( )	( )
Transport	4 ( )	( )
Hygiène du milieu	5 ( 72 545)	( 2 437 729)
Santé et bien-être	6 ( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 ( )	( )
Loisirs et culture	8 ( )	( )
Réseau d'électricité	9 ( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ( )	( )
	11 ( 72 545)	( 2 437 729)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Acquisition	12 ( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>		
Émission ou acquisition	13 ( )	( )
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités d'investissement	14	
<b>Affectations</b>		
Activités de fonctionnement	15 72 545	1 341 979
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	233 000
Excédent de fonctionnement affecté	17	31 975
Réserves financières et fonds réservés	18	140 000
	19 72 545	1 746 954
	20	(690 775)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(575 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	1 098 800	1 065 473	1 073 603
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	291 800	262 906	230 843
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	3 205 898	3 345 999	3 045 349
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	210 884	203 936	226 357
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13			
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16	36 000	56 862	56 663
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	573 000	587 149	556 780
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		866 369	856 759
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪ Charge de désactualisation OMHS	21.1	197 744	238 577	240 919
	22	5 614 126	6 627 271	6 287 273

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	665 983	248 793
Excédent de fonctionnement affecté	2	583 244	504 597
Réserves financières et fonds réservés	3	919 893	747 710
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 927 475)(	2 137 440)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	7 709 339	8 067 872
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	7 950 984	7 431 532
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	665 983	248 793
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	665 983	248 793
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équipement	12.1	130 459	118 139
▪ Site de compostage	12.2	138 996	95 895
▪ Biosor	12.3	88 504	68 504
▪ Bassins	12.4	26 077	21 077
▪ PGMR	12.5	3 515	6 017
▪ Rampe de chargement	12.6	25 726	25 726
▪ Tablier balance	12.7	80 000	
▪ Autres	12.8	89 967	44 967
▪ Matériaux secs et royautés biogaz	12.9		124 272
	13	583 244	504 597
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	583 244	504 597

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fonds vert	17.1 110 408	408
▪ Imprévus	17.2 200 000	150 000
	18 310 408	150 408
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 521 517	521 517
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪ Coûts post-fermeture LET	30.1 87 968	75 785
	31 609 485	597 302
	32 919 893	747 710

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	978 049)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	978 049)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪ Solde dette à long terme relative aux activités de fonctionnement	55.1 (	949 426)(
	56 (	949 426)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	1 927 475)(
		2 137 440)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64	
Investissements à financer	65 ( ) ( )	( ) ( )
	66	
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 11 616 913	12 410 737
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 11 616 913	12 410 737
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 11 616 913	12 410 737
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 4 832 512)(	5 347 117)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 24 488)(	32 883)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 949 426	1 037 135
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 3 907 574)(	4 342 865)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( ) ( )	( ) ( )
	82 ( 3 907 574)(	4 342 865)
	83 7 709 339	8 067 872

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
REER collectif			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	61 683	49 922
Autres régimes	115		
	116	61 683	49 922

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	7

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	462	402
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	1 556	1 356
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	1 556	1 356

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51		
Autres	52		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	53		
Enlèvement de la neige	54		
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		
Réseau de distribution de l'eau potable	64		
Traitement des eaux usées	65		
Réseaux d'égout	66		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	67		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	68		
Tri et conditionnement	69		
Autres	70	14 630	5 545
Autres	71		
Cours d'eau	72		
Protection de l'environnement	73		
Autres	74		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	75		
Autres	76		
Sécurité du revenu	77		
Autres	78		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	79		
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	83		
Activités culturelles			
Bibliothèques	84		
Autres	85		
<b>Réseau d'électricité</b>	86		
	87	14 630	5 545



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	88		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		115 775
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu	118		
Autres	119		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	120		
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique	122		
Autres	123		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	124		
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
<b>Réseau d'électricité</b>	127		
	128		115 775

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>140</b>		<b>14 630</b>	<b>121 320</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	145		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	146		
Autres	147		
Sécurité civile	148		
Autres	149		
	150		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152		
Autres	153		
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		
Réseau de distribution de l'eau potable	158		
Traitement des eaux usées	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	161		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164		
Autres	165	31 809	30 490
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169	31 809	30 490

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
<b>Réseau d'électricité</b>	183		
	184	31 809	30 490

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	185		
Évaluation	186		
Autres	187		
	188		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	189		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	190		
Autres	191		
Sécurité civile	192		
Autres	193		
	194		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	195		
Enlèvement de la neige	196		
Autres	197		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	198		
Transport adapté	199		
Transport scolaire	200		
Autres	201		
Autres	202		
	203		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
Réseau de distribution de l'eau potable	205		
Traitement des eaux usées	206		
Réseaux d'égout	207		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	208	283 000	235 529
Matières recyclables	209	186 000	277 934
Autres	210		
Cours d'eau	211		
Protection de l'environnement	212		
Autres	213		
	214	469 000	513 463
		513 463	557 375

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	225			
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228			
<b>Réseau d'électricité</b>	229			
	230	469 000	513 463	557 375
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	469 000	545 272	587 865

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232			
Droits de mutation immobilière	233			
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236			
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237			
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238	69 500	287 540	240 810
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	500	99	165
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			35 000
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	576 757	782 276	712 810
	250	576 757	782 276	747 810
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			



**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité*

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	22 300	19 326	19 326	15 468
Greffe et application de la loi	2				
Gestion financière et administrative	3	385 000	335 114	335 114	318 060
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪	6.1				
	7	407 300	354 440	354 440	333 528
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10				
Sécurité civile	11				
Autres	12				
	13				
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	14				
Enlèvement de la neige	15				
Éclairage des rues	16				
Circulation et stationnement	17				
Transport collectif					
Transport en commun	18				
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21				
	22				

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23						
Réseau de distribution de l'eau potable	24						
Traitement des eaux usées	25						
Réseaux d'égout	26						
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27						
Élimination	28	2 740 294	2 809 955	716 279	3 526 234	3 371 135	
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	299 184	181 128	19 075	200 203	219 062	
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32	183 300	139 118	131 015	270 133	379 577	
Matériaux secs	33	1 491 764	1 521 523		1 521 523	1 451 466	
Autres	34	276 400	550 802		550 802	302 848	
Plan de gestion	35	5 000				3 300	
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38						
Autres	39						
	40	4 995 942	5 202 526	866 369	6 068 895	5 727 388	
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41						
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44						
	45						

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	46				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49				
Tourisme	50				
Autres	51				
Autres	52				
	53				
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54				
Patinoires intérieures et extérieures	55				
Piscines, plages et ports de plaisance	56				
Parcs et terrains de jeux	57				
Parcs régionaux	58				
Expositions et foires	59				
Autres	60				
	61				
Activités culturelles					
Centres communautaires	62				
Bibliothèques	63				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64				
Autres ressources du patrimoine	65				
Autres	66				
	67				
	68				

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	70	202 488	195 540			195 540	212 109
Autres frais	71	8 396	8 396			8 396	14 248
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72						
Autres	73						
	74	210 884	203 936			203 936	226 357
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76		866 369 (	866 369)			